

La Fédération 3977 est engagée dans la prévention et la lutte contre les maltraitances exercées envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap



**Victime ou témoin, appelez le 3977 !**

Service gratuit + prix d'un appel local.

**Accessible aux personnes sourdes ou malentendantes via le site internet du 3977**



En un clic, vous serez mis en relation avec un écoutant (service gratuit) avec, au choix :

- La Transcription Instantanée de la parole (TIP),
- La visio-interprétation en Langue des Signes Françaises (LSF),
- Le visio-codage en Langue française parlée Complétée (LfPC)



**Plateforme nationale d'écoute :**

Lundi au vendredi : 9h à 19h

Samedi et Dimanche : 9h-13h / 14h-19h



**... Ou signalez par écrit :**

[3977@3977contrelamaltraitance.org](mailto:3977@3977contrelamaltraitance.org)  
ou par formulaire en ligne sur le site [3977.fr](http://3977.fr)



**Des centres de proximité couvrant 77 départements**

+ de 600 bénévoles formés.



**Dispositif maintenu pendant la crise sanitaire.**

Soutenu  
par

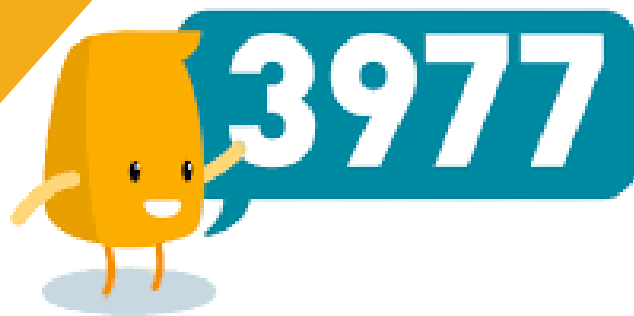


**MINISTÈRE  
DES SOLIDARITÉS  
ET DE LA SANTÉ**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Direction générale  
de la cohésion sociale

La Fédération 3977 est engagée dans la prévention et la lutte contre les maltraitances exercées envers les personnes âgées et les adultes en situation de handicap



### ***Comment ça marche ?***

Toute personne qui se pense victime ou témoin (proches, professionnels, etc.) de maltraitance, peut joindre la plateforme nationale (ou le centre départemental concerné) par téléphone ou par email.



### ***Une écoute nationale***

Des écoutants formés répondent aux appels, créent un dossier, le cas échéant pour recueillir des informations sur le contexte, les protagonistes, les modalités des maltraitances, l'historique et réaliser une première approche. Les appelants peuvent demander l'anonymat.



### ***Un accompagnement local***

Le dossier créé, si l'appelant en est d'accord, est ensuite transmis au niveau local pour que les bénévoles et leurs référents apportent un suivi approfondi de la situation jusqu'à sa résolution. Ils soutiennent et orientent les personnes dans les démarches à effectuer, en lien avec les professionnels et dispositifs concernés, et les autorités locales compétentes.

### ***Quelques chiffres en 2019 :***



- 25 457 appels reçus.
- 6 827 dossiers créés pour maltraitance possible.
- 28 000 interventions d'accompagnement.